

## Hébertville au Lac Saint-Jean, 1850-1900 : un exemple québécois de colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle

N. Séguin

Volume 8, numéro 1, 1973

Kingston 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

### ISSN

0068-8878 (imprimé)

1712-9109 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Séguin, N. (1973). Hébertville au Lac Saint-Jean, 1850-1900 : un exemple québécois de colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle. *Historical Papers / Communications historiques*, 8(1), 251–268. <https://doi.org/10.7202/030770ar>

# HEBERTVILLE AU LAC SAINT-JEAN, 1850-1900: UN EXEMPLE QUEBECOIS DE COLONISATION AU XIX<sup>e</sup> SIECLE

N. SÉGUIN

*Université du Québec à Chicoutimi*

Au moment où la recherche historique au Québec s'oriente résolument vers les problèmes urbains, on doit déplorer la rareté, voire l'absence de travaux d'envergure sur maints aspects de notre société traditionnelle. En particulier, notre aventure de la colonisation ne semble pas avoir suscité beaucoup d'intérêt chez la nouvelle génération de chercheurs. A quoi attribuer cette défection des Québécois pour un certain type de question? Faut-il y voir le résultat du "nihilisme", du rejet des valeurs que nous ne reconnaissons plus nôtres? Si cela était vrai, il faut espérer que l'intérêt de plus en plus marqué pour les études régionales se traduise par une sensibilisation nouvelle au problème rural et mette fin à une forme stérilisante de dénégation du ruralisme et de l'agriculturisme. A quand une histoire de l'agriculture qui révolutionnera notre conception du monde rural québécois?

Nous n'avons d'autre prétention dans ces quelques pages que de proposer une réflexion sur le phénomène de la colonisation à partir d'un exemple qui risque bien de n'être pas complètement typique de la situation québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle: Hébertville au Lac St-Jean. Dans la mesure où le problème rural ne peut se dissocier du problème plus large de la région, on nous pardonnera sans doute volontiers des propos peut-être un peu longs sur la genèse du développement régional au Saguenay en guise d'entrée en matière. On nous pardonnera peut-être aussi une approche toute intuitive. N'avons-nous pas insinué plus haut que la recherche en ce domaine était encore au stade de la prospection?

Dans leur ouvrage sur l'économie québécoise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> — en son genre une oeuvre pionnière — Hamelin et Roby ont émis une hypothèse fort intéressante pour expliquer les pulsions de notre oekoumène agricole durant cette période. Selon les deux professeurs de Laval, l'évolution des prix de la culture dominante, en l'occurrence, celle de l'avoine, aurait rythmé le mouvement de la population vers les terres neuves<sup>2</sup>. Il faut souligner cette intuition fondamentale qui restitue au mouvement québécois de colonisation sa rationalité économique.

Néanmoins, on peut se demander si ce schéma explicatif emprunté à l'expérience américaine<sup>3</sup>, convient parfaitement au cas québécois.

Peut-être s'applique-t-il bien à la frange périphérique du vieux réseau agraire des basses terres du Saint-Laurent, l'appel des marchés y provoquant "normalement" une extension des terres en culture. Mais, il n'est pas sûr que le nouvel oekoumène régional du Saguenay ait obéi à une logique ainsi définie. Jusqu'à l'apparition de l'industrie de l'aluminium durant les années 1920, les exportations du bois et de ses dérivés ont servi de moteur à l'économie saguenayenne. La conquête de l'oekoumène agricole prenant fin en gros durant cette troisième décennie du vingtième siècle, il est d'une grande importance de bien saisir le sentier de développement commandé par ce long cycle du bois.

Au point de départ, nous formulons l'hypothèse que durant cette longue période qui va de 1838 jusque vers 1930, l'agriculture régionale n'est pas ou est peu en mesure de répondre aux multiples stimuli des marchés extérieurs et que, par conséquent, son avenir se trouve lié indissolublement aux activités industrielles locales. Or l'exploitation forestière a défini deux étapes bien distinctes: une première, celle du bois de sciage qui prend fin en 1896, et une deuxième, celle de la pâte et du papier qui débute à cette date. Il est donc possible de connaître dès lors les facteurs susceptibles d'influencer le mouvement d'occupations des terres et la vie agricole en général: les conditions du travail en forêt, la quantité et la qualité des terres à vocation agricole, la pression démographique, le type socio-culturel, les transports, la technologie employée par les entrepreneurs. Ultimement, le climat agricole sera ainsi fonction de la puissance des effets conjugués de multiplication et d'accélération capables d'entraîner l'économie à l'amont et à l'aval, de pousser la région vers une meilleure intégration et de créer les conditions nécessaires à l'affirmation d'un marché interne<sup>4</sup>.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'industrie du bois de sciage aux faibles effets d'entraînement<sup>5</sup> sert de support à une économie agro-forestière caractérisée par la dépendance servile dans laquelle l'exploitation forestière tient une agriculture de subsistance.

La géographie<sup>6</sup>, influe fortement sur l'évolution de cette société agro-forestière. Ensermé par les hautes terres laurentiennes au généreux couvert végétal, l'oekoumène régional invite à une pénétration profonde. Essentiellement, les basses terres du secteur de Chicoutimi et celles de la cuvette du Lac St-Jean délimitent son extension. Un important bouchon rocheux, le horst Kénogami, véritable hiatus de la nature, isole les dernières des premières. La dépression du Lac St-Jean qui renferme les deux tiers du territoire agricole régional, s'enfle à l'est (la plaine d'Hébertville) et à l'ouest (la plaine de Normandin)

pour donner deux poches fertiles particulièrement accueillantes. C'est le domaine agricole par excellence de la région.

De 1838 à 1870, l'industrie du bois de sciage connaît une vigoureuse expansion. Elle concentre alors ses activités dans le Haut-Saguenay et commence à investir graduellement le pourtour du Lac St-Jean. De 1870, année du grand incendie, à 1896, concomitants d'un déplacement accéléré du centre de gravité des activités forestières au Lac St-Jean, de nombreux malaises freinent son dynamisme.

On peut se représenter de la façon suivante la colonisation au Saguenay durant cette première étape de développement. Le bois agit comme régulateur de la pression démographique, la géographie fixe les points d'ancrage de la population et les transports, le degré de fluidité de celle-ci. L'industrie forestière qui s'affirme après 1838, suscite un courant migratoire en liberté, sans stimulation artificielle. C'est le type parfait de la colonisation spontanée. Le coût de l'éloignement, la faible élasticité des revenus du travailleur forestier, l'instabilité de cette activité, destinent la Côte de Charlevoix à servir de principal bassin de provenance des migrants étant donné les correspondances géographiques. Et qui plus est, non seulement le bassin de provenance se trouve-t-il précisé mais aussi le type même des migrants. Si certains aventuriers à la fibre spéculatrice viennent tenter leur chance, la majorité des nouveaux Saguenayens se recrute parmi les éléments pauvres, les moins stabilisées des vieilles paroisses côtières, rive gauche du Saint-Laurent<sup>7</sup>.

A mesure que le nouveau milieu agro-forestier prend forme, la pression démographique augmente et le besoin des terres neuves se pose avec plus d'acuité. C'est particulièrement vrai durant les moments de prospérité relative. Lors des coups de frein, les bûcherons-cultivateurs effectuent un repliement stratégique sur leur terre. La difficulté de communiquer gênant le retour vers les vieilles paroisses, la misère se développe dans un contexte de semi-captivité au Saguenay<sup>8</sup>. Après la découverte de la nécessaire complémentarité agriculture-forêt, c'est la découverte de l'endettement progressif dont la conséquence ultime est la dépossession. Néanmoins, les marges de l'oekoumène dans le Haut-Saguenay seront atteintes rapidement, l'économie agro-forestière favorisant d'emblée une distribution ample de la population dans ce périmètre quelque peu capricieux et aux dimensions plutôt modestes.

A la fin des années 1840, le bond définitif vers le Lac St-Jean est effectué et un long mouvement giratoire s'amorce en direction sud-ouest, l'exutoire du Lac St-Jean, le fougeux Saguenay, forçant la

marche de ce côté. L'expansion au Lac St-Jean ne change pas l'économie agro-forestière régionale; la société rurale toutefois peut s'y exprimer plus à l'aise que dans le Haut-Saguenay<sup>9</sup>. L'axe est-ouest de pénétration, avant l'arrivée du chemin de fer en 1888 au Lac St-Jean et en 1893 à Chicoutimi, fait surgir une chaîne de relais le long du chemin Kénogami depuis la Baie des Ha Ha et Chicoutimi jusqu'à l'ouest du Lac St-Jean<sup>10</sup>. Hébertville et Roberval y occupent des positions-clé et y jouent un rôle stratégique comme points d'appui du mouvement vers l'ouest.

En rattachant mieux la région au bloc québécois, le chemin de fer élargit le bassin de provenance des migrants et ouvre un débouché aux expéditions de bois et même de produits agricoles. Néanmoins, il ne modifie pas fondamentalement le caractère de dépendance de l'agriculture régionale à l'égard de l'industrie forestière. Il contribue plutôt à l'expansion de l'économie agro-forestière dans l'espace. En ce sens, il consolide les bases du mouvement de colonisation autour du Lac et impose une nouvelle logique dans la vocation des centres de services<sup>11</sup>.

Nonobstant certains progrès non négligeables consécutifs à cette révolution des transports de la fin du siècle, l'alanguissement guette l'industrie du bois de sciage et, la réserve de bonnes terres n'est pas illimitée. Par ailleurs, les coûts de transport imposent une contrainte sérieuse à la capacité de concurrence de la région sur le marché québécois. Et l'agriculture, qui grâce surtout à l'industrie laitière tend à s'élever à un certain degré de commercialisation, bute toujours sur le problème majeur de la faiblesse de la demande locale. Tout indique que le Saguenay de la fin du XIXe siècle est dangereusement engagé dans ce qu'il est convenu d'appeler le "staple trap"<sup>12</sup> du bois de sciage, dans un processus de "développement du sous-développement".

Fait marquant dans cette aventure de peuplement, le rôle important qu'y joue le type social transplanté. La cohérence et l'opacité que confère l'institution traditionnelle paroissiale à la communauté franco-québécoise élèvent le seuil de tolérance de celle-ci aux difficultés du milieu. En retour, l'économie agro-forestière avive l'esprit communautaire de cette population. Loin de provoquer l'érosion de la société traditionnelle, elle lui donne une vigueur accrue, si l'on peut dire<sup>13</sup>.

L'application d'une nouvelle technologie<sup>14</sup> après 1896, donne naissance à la grande industrie saguenayenne et dessine un nouveau mode de distribution spatiale des unités de production. La pâte et le papier succèdent au bois de sciage en mal de croissance. C'est la grande

période du démarrage et des aventures folles. Les entreprises à forte intensité de capital relaient les entreprises à forte intensité de main d'oeuvre. La structure du réseau urbain contemporain prend forme. La région fait son entrée dans le XXe siècle et le Haut-Saguenay retrouve sa vocation industrielle première.

L'économie de la pâte et du papier, pour un temps du moins, sort le Saguenay d'une impasse. La fin prochaine d'un règne, tel est le sens véritable de l'arrivée du XXe siècle au Saguenay. Enfin, le monde rural pourra se différencier et former la base d'un nouveau prolétariat, urbain et industriel, celui-là. Ce sera la fin du primat agro-forestier.

A l'échelle de la région, les effets de l'industrie nouvelle vont se faire sentir. Revivifiées, les activités forestières vont permettre à la colonisation d'atteindre à l'ouest les marges de l'oekoumène régional. En contre-partie, l'agriculture trouvera dans les centres industriels l'élément essentiel qui lui a toujours fait défaut: un marché en expansion.

Le tableau suivant sur l'évolution de la population saguenayenne entre 1844 et 1921, illustre fort bien les tendances de fond de l'économie régionale durant la période. Le coup de frein, de 1870 à la fin du siècle, est nettement apparent. La croissance démographique par décennie est alors inférieur à 30% pour l'ensemble de la région. La situation est particulièrement tragique dans le Haut-Saguenay dont la population n'augmente que de 3% entre 1881 et 1891. Quant au Lac St-Jean qui semble présenter un certain dynamisme, les gains démographiques varient entre 4 et 6 milliers par décennie entre 1871 et 1901, signe d'un réel ralentissement. Le déplacement du centre de gravité régional du Haut-Saguenay au Lac St-Jean s'accompagne donc d'un mouvement important de fuite vers l'extérieur<sup>15</sup>. Tout aussi apparent que le coup de frein après 1870, est le démarrage de l'industrie nouvelle à la toute fin du siècle. C'est le retour du balancier. Alors que le Lac St-Jean poursuit sa conquête du sol, le Haut-Saguenay retrouve son dynamisme initial et surtout s'urbanise à un rythme accéléré: la population urbaine y passe de 20% à 62% entre 1891 et 1921. Le cycle du bois après avoir donné naissance à un phénomène d'explosion est-ouest, provoque un nouveau phénomène d'implosion ouest-est. Et l'oekoumène alourdi du Lac St-Jean se prépare à servir de bassin d'alimentation à l'industrie et à l'urbanisation nouvelle.

La communauté pionnière d'Hébertville, fondée au Lac Saint-Jean en 1849, doit être perçue comme un produit et un point d'appui de l'économie agro-forestière saguenayenne du XIXe siècle.

## EVOLUTION DE LA POPULATION SAGUENAYENNE (1844-1921)

Année	REGION		COMTE DE CHICOUTIMI				COMTE DU LAC SAINT-JEAN			
	Popula- tion	Augmenta- tion pro- centuelle	Popula- tion	Augmenta- tion pro- centuelle	Portion de la pop. ur- baine en %	Portion de la pop. ru- rale en %	Popula- tion	Augmenta- tion pro- centuelle	Portion de la pop. ur- baine en %	Portion de la pop. rurale en %
1844	1,590					100				100
1851	5,364	237	5,214	228		100	150			100
1861	10,478	95	8,955	72		100	1,523	913		100
1871	17,493	65	11,812	33	12	88	5,681	273		100
1881	23,530	26	13,801	17	17	83	9,729	71		100
1891	28,726	22	14,244	3	20	80	14,048	44	10	90
1901	37,028	30	16,872	18	38	62	20,156	43	11	89
1911	50,486	36	23,375	40	48	52	27,111	35	18	82
1921	73,117	44	35,578	60	62	38	35,539	31	25	75

Source: C.M. Johnston, "The Historical Geography of the Saguenay Valley" — thèse de maîtrise, Université McGill, 1950, reproduit dans W.F.R. Ryan, "The Clergy and Economic Growth (1896-1914)", Québec, P.U.L., 1966, p. 122.

Lorsqu'à la fin des années 1840 les marges de l'oekoumène agricole furent atteintes dans le Haut-Saguenay, la plaine d'Hébertville à une douzaine de milles plus loin s'imposa comme une étape nouvelle du mouvement régional de colonisation. Mais l'éloignement et surtout l'isolement du secteur convoité constituaient de sérieux obstacles à la progression dans cette direction.

La fondation d'Hébertville est due principalement à l'initiative de "l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay"<sup>16</sup>. Il convient donc de bien dégager le rôle de cette société dans l'ouverture du Lac Saint-Jean au peuplement.

La société de colonisation de l'Islet et de Kamouraska traduit la volonté de l'élite traditionnelle québécoise — le clergé en l'occurrence, assisté de la petite bourgeoisie<sup>17</sup> — d'assumer des responsabilités sociales, de jouer en quelque sorte un rôle supplétif de l'Etat. Fournir une soupape à la détresse et à l'inflation démographique dans la zone rurale formée par les comtés de l'Islet et de Kamouraska, telle était sa raison d'être<sup>18</sup>. La vente d'actions devait lui procurer les capitaux nécessaires à cette fin. Chaque action de cinquante dollars donnait droit à un lot de cent âcres. Aucun actionnaire ne pouvait détenir plus de trois lots. L'argent ainsi recueilli devait servir à payer à l'Etat le prix de vingt dollars par lot, à ouvrir des voies d'accès, à faire des défrichements et si possible à construire des maisons. Après cinq ans d'existence, la société s'engageait à cesser ses opérations et à faire tirer au sort les lots parmi les actionnaires. Voilà en bref le projet formé par l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay.

De par sa nature, le projet de la société de l'Islet et de Kamouraska s'insérait logiquement dans le schéma régional de développement. La colonie agricole qu'elle voulait fonder devait reposer sur une agriculture de subsistance intimement liée au commerce du bois<sup>19</sup>. Sa responsabilité se limitait à donner l'élan initial à la colonisation en apportant une solution pratique aux problèmes de l'achat et de l'ouverture des terres dans un secteur neuf.

Elle n'a réalisé que bien imparfaitement son objectif. Vingt ans après les premiers travaux, sur les 337 lots de cent âcres que lui avait réservés l'Etat, 95 étaient encore inoccupés<sup>20</sup>. Ce phénomène d'absentéisme doit être considéré comme une entrave sérieuse au mouvement d'occupation des terres dans la nouvelle colonie. C'est dans de graves problèmes financiers que la société cessa ses activités. En 1860, on estima à \$25,000 les dépenses qu'elle avait faites pour l'ouverture du Lac Saint-Jean<sup>21</sup>. Six ans plus tard, le curé Hébert en sa qualité d'agent de la société fit une cession de créances pour le montant de \$5,745.91 au collège de Sainte-Anne de la Pocatière<sup>22</sup>.

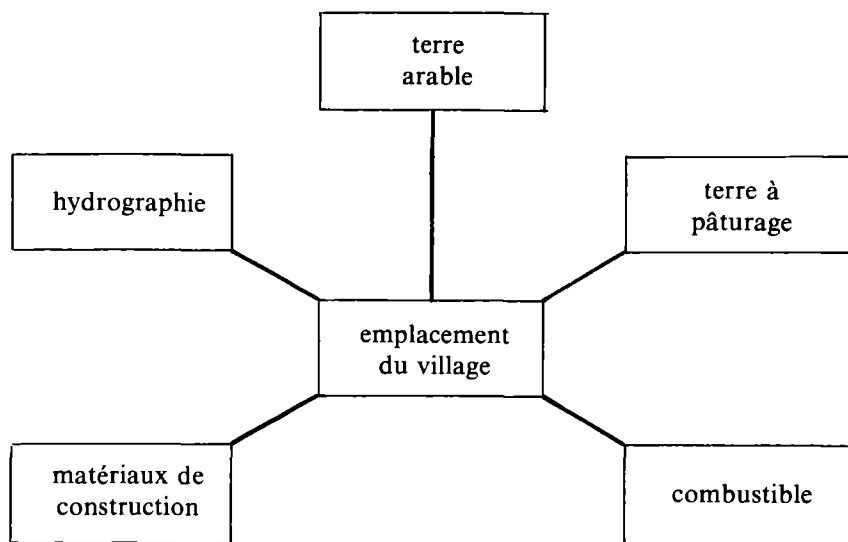


C'est au plan social que l'oeuvre de la société de l'Islet et de Kamouraska apparaît la plus significative. En effet, son projet de colonisation équivaut en lui-même à une transplantation de la société traditionnelle québécoise dans la mesure où c'est véritablement une paroisse au sens plein qu'elle entendait fonder. Au point de départ, cette vision intégrale de la nouvelle communauté non seulement a créé des conditions favorables à la définition d'un certain climat social mais a concourru puissamment à la maturation rapide de la collectivité. Il ne paraît pas exagéré en ce sens de dire que la société de colonisation a été pour Hébertville un agent important de structuration sociale. Elle n'a pas amené dans la plaine d'Hébertville que des cultivateurs démunis et ignorants; sous son impulsion, s'est rapidement formé un embryon de petite bourgeoisie rurale: clercs, marchands, notaire, arpenteur, mécaniciens-constructeurs, etc. Ceux-ci, instruits et dynamiques, empoignèrent solidement le destin de la communauté et permirent à Hébertville de jouer pleinement tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle le rôle d'un des chefs-lieux de la région.

Adossé à l'opulent boisé des montagnes, à la pointe du riche oekoumène qui s'ouvre sur le lac Saint-Jean, traversé par des rivières dotées de quelques chutes, le terroir choisi par la société de colonisation était, dans le contexte régional, de bonne qualité. Comme pour tout nouvel établissement agricole, l'utilisation des ressources et les besoins de communiquer ont fourni les critères de choix de l'emplacement du village<sup>23</sup>.

D'après le diagramme suivant emprunté à Chisholm<sup>24</sup>, chaque établissement agricole nouveau doit satisfaire un certain nombre de besoins primaires: besoin de terre arable, de terre à pâturage, d'eau, de matériaux de construction, de combustible. Le mode d'utilisation et l'importance plus ou moins grande attachée à l'une ou à l'autre des ressources influent directement sur le choix de l'emplacement du village. A Hébertville — où le rapport hommes-ressources était pour le moins favorable à tous égards — la prépondérance a été manifestement accordée à l'hydrographie. C'est en définitive la construction d'un moulin à farine et d'une scierie en 1851, au pied de la chute de la rivière des Aulnets qui amorça le processus de formation du village. Ce choix de l'emplacement du village rend compte d'une vision autarcique de la nouvelle communauté; le moulin à farine et la scierie mettent en exergue l'importance de la culture du blé et des approvisionnements en bois dans une agriculture de subsistance au XIXe siècle.

L'emplacement du village traduit aussi les besoins d'articulation de cette agriculture de subsistance à la région. Dans ce long corridor naturel que représentait le chemin Kénogami projeté — dont l'ancienne



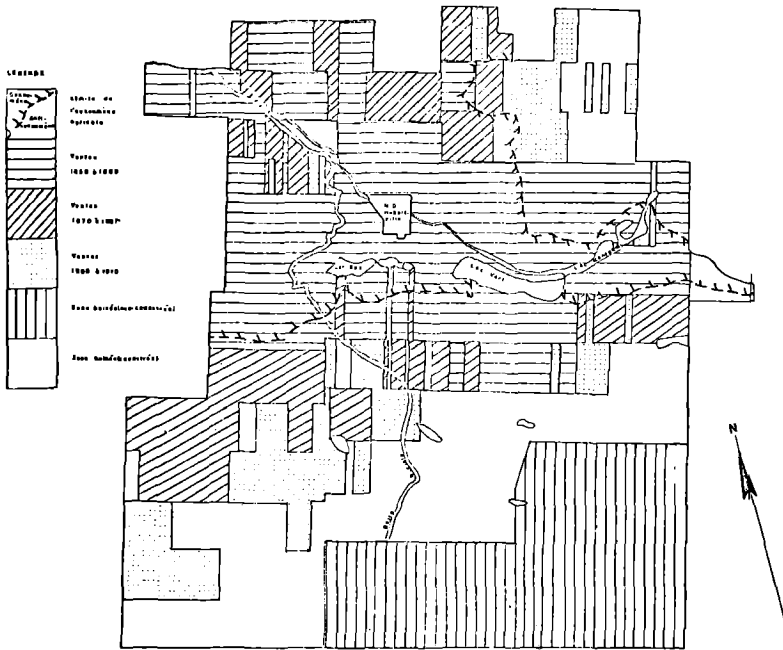
route des fourrures fixait le parcours — Hébertville se posait comme une inévitable tête de pont entre le Haut-Saguenay et le Lac Saint-Jean.

Le nouveau village allait donc pouvoir se développer comme une sorte de lente élaboration de la campagne ambiante et comme un important centre de transit. Pour un temps du moins.

La nouvelle colonie était née pour s'étendre. Cette plaine qui s'ouvre grandement devant elle sur le Lac Saint-Jean fut en quelque sorte son périmètre naturel d'expansion. La carte suivante<sup>25</sup> du mouvement d'occupation des terres au XIXe siècle à Hébertville — limites actuelles de la paroisse — indique que l'oekoumène agricole paroissial était déjà en bonne voie d'être pleinement occupé vers 1870. La colonisation de la plaine d'Hébertville est un exemple excellent du peuplement à la chinoise, en tache d'huile. A mesure que les besoins de terres neuves se faisaient sentir sous la pression des générations montantes et des nouveaux arrivants, Hébertville, la colonie-mère, débordait dans toutes les directions. Un continuum de plus en plus marqué prit forme dans le plaine<sup>26</sup>.

Hébertville profita de sa situation privilégiée à l'est du Lac Saint-Jean. Ses fonctions religieuses et commerciales soulignaient bien sa prééminence dans sa zone d'extension. Les nouvelles paroisses émergèrent dans la plaine comme des dessertes de la cure d'Hébertville avant de jouir de leur autonomie. Et pour un temps, la présence du vicaire forain dans la personne du curé fit du presbytère d'Hébertville une sorte de succursale administrative de l'évêché de Chicoutimi

MOUVEMENT D'OCCUPATION DES TERRES A  
HEBERTVILLE DE 1849 A 1910



pour toute la sous-région du Lac Saint-Jean. De leur côté, les marchands furent particulièrement actifs à l'extérieur de leur port d'attache par le truchement du crédit, de l'achat et de la vente des terres. La naissance de nouveaux centres plus à l'ouest et les difficultés de communiquer limitèrent la force centripète d'Hébertville dans le périmètre bien circonscrit de la plaine d'Hébertville.

Mais ce progrès apparent du mouvement de colonisation cache un état grave de sous-développement.

Les maigres revenus tirés du travail de la terre et de la forêt exposaient le colon pauvre aux forces dominantes de la colonie: la fabrique, l'administration municipale et scolaire, le marchand, l'usurier. Le pouvoir de ces deux derniers dans la communauté agro-forestière était relativement puissant. Ce sont eux qui profitèrent finalement de la forte propension des colons à l'endettement progressif. Leur emprise sur la propriété foncière était considérable. Le mode québécois d'aliénation des terres publiques ainsi que la nature de l'agriculture de subsistance favorisaient peu la monopolisation des terres. La spéculation foncière y fleurit pourtant et d'une manière toute sournoise. Pour vivre d'une année à l'autre, le colon devait souvent emprunter ou acheter à crédit chez le marchand. En guise de garantie de paiement, dans les deux cas, il hypothéquait sa terre. Et le plus souvent, il signait un billet promissoire remboursable sur demande. Venait un coup dur, incapable d'effectuer les remboursements, le colon était confronté au problème de la dépossession. Sa propriété pouvait être saisie et vendue en justice au plus haut enchérisseur. Mais le plus souvent, il préférait accepter l'offre d'achat du créancier ou du spéculateur à l'affût, pour un vil prix ou même pour le montant de la dette. Le nouvel acquéreur n'avait plus qu'à patienter quelque temps pour revendre, lui, avec profit son bien si facilement acquis. N'y avait-il pas toujours un concitoyen ou un colon de passage en quête d'une "terre faite". Et la roue recommençait à tourner. Deux exemples nous serviront à illustrer la pression qui pouvait s'exercer sur la propriété foncière. Le principal marchand et après lui, sa veuve effectuèrent sur une période d'un peu plus de trente ans au moins 250 opérations afférentes à la propriété devant notaire: créances hypothécaires, prêt hypothécaires, achats et ventes de terres. La grande famille prêteuse pour sa part enregistra plus de cent cinquante<sup>27</sup>. Mise à part certains investissements dans le patrimoine familial, la plus-value des propriétés acquises et le produit du crédit étaient convertis sous forme de nouveaux prêts, de nouvelles avances, d'achat de nouvelles propriétés et de dépenses d'un autre type.

Si l'espoir de pouvoir s'établir attirait d'éventuels colons, la misère refoulait périodiquement hors de la paroisse son contingent de malheureux<sup>28</sup>. A certains moments, le nombre de sorties vers l'extérieur de la région excédait largement le nombre d'entrées, chaque crise produisant une véritable purgation. En 1874, une quarantaine de familles préférèrent pour la plupart retourner dans leur paroisse d'origine. Ces départs définitifs ne sont pourtant qu'un aspect des phénomènes d'ajustement de la population au cycle de l'économie agro-forestière. Les départs soi-disant temporaires pouvaient atteindre aussi des proportions considérables. Certaines années, une dizaine, parfois de trente à soixante jeunes, garçons et filles, partaient vers les autres régions du Québec, l'Ontario ou les Etats-Unis. Tous s'engageaient à revenir avec un revenu d'appoint, beaucoup s'installaient à demeure.

On aurait tort de s'imaginer la communauté agro-forestière comme une sorte de vase clos. Durant le dernier quart du XIXe siècle, Hébertville entra de plus en plus dans la zone d'influence de la ville de Québec. Ce qui souligne, s'il est encore besoin de le faire, la faiblesse du rayon d'attraction des centres du Haut-Saguenay durant cette période. Ce sont principalement les grands marchands importateurs de Québec qui fournissaient et finançaient les marchands d'Hébertville. C'est en partie la bonne société de cette ville qui prêtait ses économies aux colons d'Hébertville. De 1875 à 1900, sur un volume d'un peu plus de deux cents prêts hypothécaires, environ 40% provenaient de Québec, ce qui représente une proportion légèrement supérieure à ceux consentis à Hébertville même<sup>29</sup>. Les relations entre Québec et Hébertville reposaient sur des "contacts". Une filière s'était établie entre les deux milieux autour de quelques personnes qui recommandaient des emprunteurs d'Hébertville à des prêteurs de Québec. Le principal marchand d'Hébertville agit même pendant un certain temps comme procureur du Crédit Foncier Franco-Canadien<sup>30</sup>.

Quarante ans après sa fondation, Hébertville était devenue une "vieille paroisse". L'organisation sociale de la communauté telle qu'elle nous apparaît à la fin des années 1880, n'est pas fondamentalement différente du schéma de la société traditionnelle franco-québécoise que nous a laissé Léon Gérin<sup>31</sup>.

La petite bourgeoisie des premiers temps de la colonisation s'était au fil des ans consolidée autour d'une douzaine de familles, tout au plus. Elle avait su tôt s'assurer la mainmise sur les principaux organismes et services: le conseil municipal, le conseil scolaire, le bureau de conservation des titres et des hypothèques, l'agence des terres, le bureau de poste, l'école modèle, etc. Discrètement, elle assumait

une bonne part du pouvoir dans la communauté. Retranchée dans le village, elle commençait à manifester des tendances à l'endogamie, orientant ses rapports sociaux dans un circuit de plus en plus restreint. Et lorsqu'en 1881, la séparation administrative du village et de la paroisse fut décrétée, elle put à son aise modeler son habitat à son image: propre, correcte avec des airs d'urbanité. La vocation du village comme centre de transit et centre de service dans une agriculture de subsistance maintenait la petite bourgeoisie locale dans une certaine prospérité. On peut voir encore de nos jours, rue Labarre, quelques unes des grandes maisons bourgeoises du XIXe siècle.

Le curé était sans contredit le personnage le plus prestigieux de la communauté et l'un des importants résidants du village. Avec les années, il s'était beaucoup rapproché de la petite bourgeoisie locale qui avait appris à composer avec lui dans l'exercice du pouvoir. Son autorité morale transcendait dans la communauté en dépit d'une certaine attitude à la fois d'indépendance et de passivité des paysans<sup>32</sup>. Avec force, il projetait l'image du père et du justicier. Son patronage était considérable. En 1886, les revenus de la fabrique s'élevait à \$1,260. dont \$1,150. en dîme, alors que les revenus globaux des corps municipaux et scolaires atteignaient un peu plus de \$2,000. C'est principalement lui, le curé, qui trouvait les fonds nécessaires à la fabrique. Et c'est encore lui qui, sur place, s'occupait des affaires du collège de Saint-Anne, l'héritier de la société de l'Islet et de Kamouraska. Il était de fait avec la petite bourgeoisie l'un des principaux agents de relation de la paroisse avec l'extérieur, voyageant, intervenant auprès de diverses instances, agissant comme un intermédiaire de premier plan dans le financement de la colonisation par le jeu des "connections"<sup>33</sup>. Son emprise sur l'enseignement était par ailleurs totale et l'administration municipale ne décidait pas sans lui.

Sur les 312 familles que pouvait compter Hébertville en 1886, 276 cultivaient la terre; le village pour sa part en rassemblait 60 dont 24 vivaient surtout de la terre. La communauté consacrait donc le primat de la famille terrienne. Or celle-ci tendait normalement à la perpétuation de la propriété foncière. Les nombreux cas de donation entre vifs témoignent d'une nette volonté d'identification de la famille à la terre<sup>34</sup>. La communauté consacrait également le primat des sous-unités sociales: le rang, le bout de rang, la rue du village, le bout de rue. Il est intéressant en effet de constater que les organisations scolaires et municipales reposaient le plus possible sur un découpage de la population où primait le critère de communauté d'intérêt spécifique aux différentes zones de la communauté. Et dans de très nombreux cas, les travaux publics étaient effectués par corvées spéciales et par

répartitions spéciales, la distribution des charges se faisant en fonction des propriétaires concernés.

Les cadres administratifs au XIXe siècle n'étaient certes, au point de départ, que des abstractions dans l'espace. Mais ils tendaient naturellement, devrait-on-dire, à coïncider avec les unités sociales de bases. L'expérience de la colonisation dans la plaine d'Hébertville confirme que ce sont les unités sociologiques qui à la longue ont défini les unités administratives et délimité leur extension horizontale. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'on retrouvait presque autant d'unités administratives rurales civiles et religieuses qu'il y avait de noyaux de peuplement. Fondamentalement, l'unité administrative rurale du XIXe siècle tendait au fractionnement. Son processus évolutif évoque la différenciation cellulaire, le fractionnement étant fonction de la croissance démographique et du nécessaire déploiement de la population dans l'oekoumène.

L'ouverture du chemin de fer en 1888 à Chambord et en 1893 entre le Lac Saint-Jean et le Haut-Saguenay, modifia considérablement le pattern régional de circulation. La vocation de transit et de service du village fut atteinte gravement. En l'espace de quelques années, la communauté fut contrainte d'entrer dans l'orbite de centres plus choyés par le progrès. Certains marchands émigrèrent, d'autres firent faillite<sup>35</sup>. L'émergence de l'économie nouvelle provoqua aussi d'autres modifications importantes. En élargissant les marchés, elle confirma la vocation d'Hébertville comme centre de production agricole régional. L'apparition des banques d'autre part changea les pratiques du crédit. Les prêteurs particuliers d'Hébertville et d'ailleurs perdirent graduellement leur emprise sur la population au profit des institutions financières. La petite bourgeoisie Hébertilloise fut la grande victime de ces changements de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Elle en sortit à jamais diminuée. Hébertville perdit l'élément le plus dynamique de son histoire. Désormais le poids de la campagne sur le village allait se faire plus lourd.

Depuis son ouverture au peuplement blanc, la région n'a jamais été une région isolée. Elle a été plutôt une région éloignée. Voilà qui est bien différent. Et elle n'a pas été le creuset d'une nouvelle société. La grande homogénéité des colons, la lenteur du mouvement initial du peuplement et les liens de dépendance ont concourru à faire de la région du Saguenay un prolongement de la société québécoise sans modification significative. Nous avons voulu montrer dans ce texte comment Hébertville s'est développée sur le modèle des paroisses rurales du XIXe siècle. Bien sûr nous n'avons offert qu'une vision fragmentaire de cette communauté pionnière. Nous aurions pu en

d'autres circonstances insister davantage sur le délicat problème des relations agriculture-forêt, comme nous aurions pu montrer comment une variante du schéma de von Thunen, "l'état isolé"<sup>36</sup>, pourrait être appliqué au cas saguenayen. Une image d'Hébertville au XIXe siècle s'en serait dégagée avec une beaucoup plus grande netteté. Toutefois, nous croyons avoir réuni assez d'éléments concordants pour suggérer le rejet de la thèse de la frontière pour le Saguenay.

#### NOTES

<sup>1</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec*, 1851-1896, (Montréal, 1971), p. 436.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 166

<sup>3</sup> Voir en particulier le livre D.C. North, *Growth and Welfare of the American Past*, (Englewood Cliffs, 1966.) On peut résumer la pensée de North sur ce sujet. Les grands moments de l'expansion vers l'ouest se situent entre 1816-1818, durant les années 1830, à la fin des années 1860 et durant les années 1880. Selon lui, chacune de ces poussées est accompagnée d'une forte demande et d'une montée des prix agricoles. Vu ainsi, le mouvement vers les terres neuves n'est pas une soupape à la pauvreté et au chômage durant les mauvaises périodes mais la conséquence d'un courant de prospérité. Voilà en gros la dynamique de l'extension des terres en culture dans une agriculture qui obéit aux signaux des marchés.

<sup>4</sup> Pour une réflexion très intéressante sur le développement de régions récemment ouvertes au peuplement, voir l'article de R.E. Baldwin, "Patterns of Development in Newly Settled Regions", *Manchester School of Economic and Social Studies*, no. 24, 1956, pp. 161-179.

<sup>5</sup> Comme l'a si bien noté Gilmour: "if initial growth is based on mining, lumbering, or fishing, the regional growth potential is not as good as initial development based on agriculture with "favourable production function" (J.M. Gilmour, *Spatial Evolution of Manufacturing: Southern Ontario, 1851-1891*, Toronto, 1972) p. 15.

<sup>6</sup> Sur la géographie saguenayenne, voir les oeuvres de Pierre-Yves Pépin, *Le Royaume du Saguenay en 1968*, (Ottawa, Imprimeur de la reine, 1969), p. 435 et de Pierre Biays, *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada*, (Québec, 1964), p. 752.

<sup>7</sup> L'abbé Pilote écrivait en 1852: "un grand nombre de cultivateurs des anciennes paroisses, surtout de la Malbaie, des Eboulements et de la Baie Saint-Paul, réduits à la misère par une suite de mauvaises récoltes, allaient chercher au Saguenay des moyens de vivre, aux chantiers de M. Price. Ils s'établirent d'abord près des moulins, et ensuite sur les terres voisines non arpentées, et de là s'étendirent, peu à peu, à mesure qu'il arrivait de nouveaux colons" (*Le Saguenay en 1851*, (Québec, 1852), p. 63.

<sup>8</sup> C'est l'idée qu'exprimait le père Jean-Baptiste Honorat, supérieur de la maison oblate du Saguenay, lorsqu'il écrivait à l'archevêque de Québec le 18 mai 1849: "Si au moins nous avions des communications faciles, peut-être un bon nombre de nos pauvres nous quitteraient pour aller vivre ailleurs. Nous en avons ici au moins dix contre un dans les paroisses (d'origine des colons)" (Archives de l'évêché de Chicoutimi, par. 9, cote 5, vol. 3, pièce 31).

<sup>9</sup> Vu l'absence de véritables marchés agricoles, l'économie agro-forestière crée de graves distorsions dans l'espace régional. Mobile, à géométrie variable pourrait-on dire, la zone d'activité forestière favorise la naissance d'établissements agricoles nouveaux et ce faisant, déprécie les établissements anciens. Dans de telles circonstances, il peut



arriver au bout d'un certain temps qu'un secteur rural soit progressivement déphasé par rapport à un autre mieux favorisé par la conjoncture. C'est en somme ce qui se passe pour le Haut-Saguenay entre 1870 et 1896, en perte de vitesse derrière le Lac St-Jean.

<sup>10</sup> L'état rudimentaire des voies de communication de même que la distance et les difficultés de déplacement entraînent l'éclosion de petits centres ruraux de services de proche en proche. En 1880, les colons flanqués de leurs voitures poussives mettaient de 5 à 8 jours pour franchir le chemin Kénogami d'un point à un autre, soit la distance d'environ 75 milles. Bien que situés à la tête du système régional de communication, les centres du Haut-Saguenay ne parvinrent pas vraiment à s'imposer comme des pôles intégrateurs de quelque puissance. Ce sont les principales victimes de la relative autarcie dans laquelle l'économie agro-forestière tient le secteur rural du Lac St-Jean durant cette période.

James M. Gilmour écrit: "the more widely and evenly an economic activity is distributed, the greater the likelihood that many service centers will develop . . . Agriculture . . . will encourage the growth of many service centres which are as widely distributed as the agricultural areas they serve. Before the development of railways or the rise of predominantly industrial centers one would expect to find the smallest services centers distributed only a few miles from each other throughout the agricultural area" (*Spatial Evolution*. . . p. 16).

<sup>11</sup> Non seulement le chemin de fer aura-t-il pour effet de débloquer la région vers l'extérieur mais aussi de la désenclaver à l'intérieur. La force d'attraction des nouveaux centres industriels du Haut-Saguenay en sera plus tard d'autant plus grande dans l'espace régional.

<sup>12</sup> Sur la question du "Staple trap", voir M.H. Watkins, "A Staple theory of Economic Growth", dans W.T. Easterbrook and M.H. Watkins, *Approaches to Canadian Economic History*, (Toronto, 1967), pp. 63-64.

<sup>13</sup> Depuis le sociologue Léon Gérin au XIXe siècle, beaucoup a été dit sur les institutions, traditionnelles franco-québécoises. Il n'est pas de notre propos d'alimenter une discussion déjà longue. Qu'il nous soit permis cependant de citer ces paroles fort convaincantes de J.R. Randall sur les colons Canadiens français en Abitibi au début du XXe siècle: "The French-Canadians are suited to these conditions, for they will work hard and long to develop a homestead and are not easily discouraged when yields are poor or when crops fail" ("Settlement of the Great Clay Belt of Northern Ontario and Quebec", *Geographical Society of Philadelphia*, Bulletin no. 36, 1936, p. 59).

<sup>14</sup> Baldwin remarque: ". . . the technological nature of the production function for the major commodities initially selected for commercial production influences the potentialities for further development in newly settled regions. In conjunction with market conditions in the more developed areas, these engineering constraints affect the nature of migration and the early distribution of income within the region. The latter factors, in turn, affect the stimuli for further economic development (R.E. Baldwin, "Patterns of Development . . ." p. 179).

<sup>15</sup> Raoul Blanchard parle d'une perte évaluée grossièrement à 4,280 durant la seule période de 1881 à 1891 (*L'Est du Canada français*, (Montréal, 1935), p. 149).

<sup>16</sup> Trois sociétés avaient formé le projet de coloniser le Lac Saint-Jean à la fin des années 1840: une première de Baie Saint-Paul, une deuxième de Saint-Ambroise près de Québec et dirigée par le curé Boucher, un ancien missionnaire du Saguenay, et enfin, L'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay". L'Etat accorda en 1848 le canton Signay à la première et le canton Caron à la seconde. La société de l'Islet et de Kamouraska obtint, elle, les cantons Labarre et Métabetchouan en 1849. Les tentatives des deux premières s'étant soldées par un échec, c'est la société de l'Islet et de Kamouraska qui activa la colonisation dans ce secteur.

<sup>17</sup> Le premier bureau de direction formé en 1849 était composé de sept membres du clergé, de trois médecins, de trois notaires, de deux ouvriers-entrepreneurs et de quatre cultivateurs. Sur l'organisation et les premiers travaux de la société, voir *Le Saguenay en 1851* . . . p. 82 et suivantes.

<sup>18</sup> L'abbé Pilote écrivait "L'association se proposait d'ouvrir un nouveau débouché à la colonisation, en offrant au surplus de la population de ces deux grands comtés, des établissements avantageux, et accessibles principalement à cette classe malheureuse de nos compatriotes qui n'ont pas le moyen d'acheter des terres à un haut prix" (*Ibid.*, p. 86).

<sup>19</sup> Dans une lettre du président de la société, l'arpenteur Ballantyne disait: "Ces forêts offrent matière à de nouvelles réflexions . . . parce que les intérêts de l'agriculture se trouvent nécessairement liés avec ceux de ce commerce . . . L'avantage qui ressort de ce commerce est évident. Les colons trouveront immédiatement un marché pour la vente des produits de leurs terres" (A.P.C., Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay, 1848-1869, M.G. 24. I 81, vol. 1 p. 53).

<sup>20</sup> Document anonyme et sans date annexé à la copie de l'ordre en conseil no. 3,928, (première série), archives du bureau des terres du ministère de la colonisation.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Cession de créance de N.T. Hébert à François Pilote, procureur du Collège de Sainte-Anne (La Pocatière), le 15 août 1866, archives du bureau de conservation des titres et des hypothèques d'Hébertville, série A, copie d'acte no. 723.

<sup>23</sup> On trouvera des pages très intéressantes sur le problème de la localisation des villages dans le livre de Michael Chisholm, *Rural Settlement and Land Use, An Essay in Location*, (London, 1962), en particulier au chapitre intitulé "The analysis inverted", pp. 113-123. L'auteur y aborde particulièrement le rôle de l'utilisation des ressources et des besoins de communication dans le processus de choix de l'emplacement du village.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 115

<sup>25</sup> Cette carte traduit par plages l'évolution des ventes primitives — l'émission des billets de concession — à Hébertville. De 1856, date où ont lieu officiellement les premières ventes, jusqu'en 1869, année qui précède le grand incendie régional et le début du déplacement du centre de gravité de l'industrie forestière vers le Lac Saint-Jean, c'est la première phase. La deuxième phase prend fin en 1887, année précédant l'arrivée du chemin de fer à Chambord. 1910 marque la fin de la dernière phase. Celle-ci représente l'extension maximum des terres concédées à Hébertville. On s'étonnera peut-être de l'énorme débordement des concessions dans l'anti-oekoumène. C'est la preuve d'une importante occupation fictive. Jusqu'au début du XXe siècle, les habitants d'Hébertville se sont livrés à un pillage continu de la zone forestière prétextant le désir de "faire de la terre". La tolérance de l'Etat cessa lorsque la compagnie Price s'avisait de faire révoquer dans ce secteur toutes les ventes de terres à vocation forestière. Cette intervention de la compagnie révèle bien l'importance accrue que prit la forêt avec l'économie nouvelle de la pâte et du papier.

Les données qui ont servi à la confection de cette carte proviennent du dépouillement systématique du terrier d'Hébertville et des livres annexes aux archives du bureau de la concession des terres du ministère de la colonisation. Pour une description des sources du bureau de la concession des terres, voir, Gérard Bouchard et Normand Séguin, "Pour une histoire de l'occupation du sol et de la propriété foncière au Saguenay", *Protée*, déc., 1971, p. 32 à 39.

<sup>26</sup> La municipalité d'Hébertville fut érigée en 1859. Par détachements successifs, Saint-Jérôme fut érigée en 1872, Saint-Joseph D'Alma en 1879, Saint-Bruno en 1886, Saint-Gédéon en 1888, Hébertville Station en 1903 et Sainte-Croix en 1912.

<sup>27</sup> Ces informations sont le fruit d'un dépouillement systématique des prêts hypothécaires et de toutes les opérations effectuées par les principaux personnages d'Hébertville entre 1849 et 1900, aux archives des bureaux de conservation des titres et des hypothèques de Chicoutimi et d'Hébertville. Pour une description grossière des archives de ces bureaux: Gérard Bouchard et Normand Séguin, "Pour une histoire . . . pp. 32-39.

<sup>28</sup> Les rapports annuels du curé à l'évêque permettent de saisir de façon approximative les arrivées et les départs dans la paroisse. La qualité des informations transmises à tendance à varier avec les curés, malheureusement.

<sup>29</sup> Voir la note 27

<sup>30</sup> Sur le crédit Foncier Franco-Canadien voir l'article de Magella Quinn, "Les capitaux français et le Québec 1855-1900", *R.H.A.F.*, vol. 24, no. 4, mars 1971, pp. 527 à 566.

<sup>31</sup> Sur l'oeuvre de Léon Gérin, voir Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, (Montréal, 1968). Notre position est à peu de chose près celle qu'exprimait Hubert Guindon dans un article intitulé "Réexamen de l'évolution sociale du Québec", repris dans Marcel Rioux et Yves Martin, *La Société canadienne-française*, (Montréal, 1971), pp. 149-171.

<sup>32</sup> Il ne faudrait pas s'imaginer les paysans obéissant au doigt et à l'oeil à leur curé. Les cahiers d'annonce de la paroisse d'Hébertville sont d'une grande richesse sur les relations du curé avec ses paroissiens. On y découvre que si ceux-ci manquaient rarement la messe du dimanche, ils se montraient par contre très économes de leur temps pour les autres offices religieux. Les exhortations multipliées du curé demeurèrent à ce sujet à peu près sans effet. Les efforts déployés par celui-ci pour faire cesser la danse et empêcher la consommation de l'alcool ne connurent qu'un succès mitigé. Et c'est avec peu d'empressement que certains s'acquittaient de la dîme et des corvées. On aurait tort de conclure néanmoins à la contestation du curé ou de la religion. Cet état de fait n'était certainement pas typique des milieux de colonisation au XIXe siècle. Il traduit un certain individualisme paysan qui n'a pas cessé d'exister d'ailleurs.

<sup>33</sup> Sous ce rapport rien ne différencie le curé d'Hébertville au XIXe siècle de ses concitoyens bourgeois. Lui aussi prête de l'argent, achète, vend des terres et s'adonne à d'autres activités semblables.

<sup>34</sup> Nous avons retracé aux bureaux des titres et des hypothèques de la région, une cinquantaine de cas de transmission de propriété par donation à Hébertville entre 1850 et 1900. A notre avis l'endettement plus ou moins chronique limitait ce mode de transmission de la propriété à la classe moins pauvres des agriculteurs. Nous avons rencontré quelques cas de résiliation de donation après que les obligations du donataire eurent été jugées plus lourdes que prévues.

<sup>35</sup> Dans les archives de la cour supérieure du district de Chicoutimi, nous avons relevé près d'une demi-douzaine de faillites durant la dernière décennie du XIXe siècle.

<sup>36</sup> Sur le schéma de Von Thunen, consulter Michael Chisholm, *Rural Settlement . . .* p. 21 et suivantes. Pour une interprétation voir V. Richard Peet "The Spatial Expansion of Commercial Agriculture in the Nineteenth Century: A Von Thunen Interpretation", dans *Economic Geography*, vol. 45, no. 4, oct. 1969 pp. 283-301.